



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 24 juin 2016

Sur convocation du 17 juin 2016

Etait absent Jordan LONCHAMPT

secrétaire de Séance : Florence GRILLON

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Environnement / Cadre de Vie

- La commission réfléchit à l'aménagement des espaces verts faubourg de la planche (prairie fleurie ou autre) et à un plan de tonte à proposer à l'employé communal.
- La commission doit voir avec le périscolaire pour organiser un compostage à l'école, en partenariat avec PREVAL.
- Sentier Drugeon Dragons : suite au bilan de novembre 2015, la Communauté de communes n'a pas réalisé les aménagements demandés (ratissage...). Une réunion est prévue le 28 juin 2016 pour remédier aux problèmes répertoriés.
- Le sentier de la croix de la bêche n'a toujours pas été balisé par manque de personnel de la CFD et le dossier n'a pas été instruit par les services du Conseil départemental.
- Un pot sera organisé le mercredi 29 juin matin pour remercier les personnes qui ont participé à la création de la mare pédagogique ainsi que les enfants de l'école (classe de Mr Meunier).
- L'Espace Naturel de Découverte et de Détente reste en projet pour l'année 2016-2017.
- La commune a reçu une demande pour déplacer le bac à verre de la rue du groseillier du fait du lotissage de la parcelle jouxtant le bac. La commission doit réfléchir à un nouvel emplacement.

Vie associative

- Fête des mères : les mères ayant participé au repas de la fête des mères ont exprimé leur satisfaction quant à la soirée.
- La vente du matériel scolaire des anciennes écoles sera organisée courant septembre.

Bâtiments et chemins

- Eglise : L'entreprise D'houtaud est intervenue pour réparer les fuites au-dessus de la sacristie. La charpente est saine.

Après les fortes pluies des dernières semaines, nous avons remarqué une forte montée d'humidité du sol de l'église.

L'entreprise D'houtaud nous fera parvenir un devis pour réaliser le démoussage du toit de l'église et l'application d'un perméabilisant pour prolonger la durée de vie des tuiles.

Le moteur d'entraînement de la petite cloche a été remplacé.

- Suite à la visite des locaux communaux, le CAUE a proposé différentes solutions de réaménagement et propose de prendre l'attache du Conseil départemental pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.
La commission étudiera les différentes propositions et les coûts financiers.
- Entretien des chemins : Le bouchage des trous et des fissures est en cours de réalisation par l'entreprise Vermot.
- Eclairage public : L'entreprise retenue interviendra le 4 juillet 2016 pour le remplacement des lampadaires.
Un dossier sera rédigé pour le remplacement des bornes d'éclairage le long du chemin piéton clos du terreau.
- Le conseil souhaite enlever la friteuse de la MTL qui est rarement utilisée. L'association Le Foyer étant intéressée pour la récupérer, fera une proposition de rachat au conseil.
- Salle des associations : Nous avons constaté des détériorations importantes suite à un dégât des eaux venu du logement situé au-dessus de cette salle. Des devis sont en cours de réalisation pour réparer ces dégâts.

Gestion de la forêt

- La réunion pour le plan d'Aménagement aura lieu le mercredi 29 juin avec les services de l'ONF.
- Problème de limites avec la parcelle C520 appartenant à Mr Noël Baudet. Celui-ci refuse de signer le rapport réalisé par l'ONF. La parcelle C521 a toutefois été martelée.
Le Conseil refuse de faire intervenir un géomètre pour borner cette parcelle et engendrer des frais alors que le différend se joue à quelques ares de forêt.
- Proposition de vente à la commune de la parcelle C854 appartenant à Monsieur Troutet Gilbert. Après estimation réalisée par l'ONF, le Conseil municipal décide de se porter acquéreur au prix de 5 000 €.

Communication / Information

- Site internet : les animations de l'été seront en ligne sur le site internet.
- R'virat 2016 : la commission a commencé l'ébauche de quelques articles du r'virat. Les associations et entreprises seront sollicitées en fin d'été.
- Route des communes : ce guide qui présente les 593 communes du département nous sollicite chaque année pour présenter la commune. La commission devra réfléchir avant la prochaine édition au besoin de modifier le texte ou les photos, en fonction du thème retenu.

III) Urbanisme :

Permis de construire

M Saudemont / Mme Schaller pour l'extension d'un garage en ossature bois.

M Couppé de Lahongrais/Mme Vernier pour la construction d'une maison d'habitation.
Mme Baudoz Manon pour la construction d'une maison d'habitation.
M Vouillot Mickael pour la construction d'une véranda en alu gris.

Déclarations Préalables

M Bertrand Jean-Louis pour la construction d'un abri de jardin accolé à sa maison.
M Lonchamppt Kévin pour la construction d'un abri de jardin en bois.

IV) Assainissement – point sur les travaux

Les travaux faubourg d'Arlin vont débuter dans les prochains jours.
Ceux du chemin du groseillier ne commenceront que fin août.

V) Demande pour installer une école alternative à La Rivière-Drugeon

Demande de locaux d'environ 100 m² pour développer le concept des méthodes Montessori au sein d'une école laïque. Cette association proposerait une école personnalisée aux besoins de l'enfant.

Le Conseil municipal échange sur les avantages et inconvénients d'une telle école au sein de notre village et n'est pas fermé à ce projet. Le maire est autorisé à avancer sur ce sujet. Néanmoins, s'il est jugé que cette école alternative devait engendrer la fermeture d'une classe des écoles du SEVAD, le projet serait rejeté.

VI) Demande pour mise à disposition du terrain de foot

Le bureau de l'association Drugeon Sport a refusé par 16 voix contre sur 18 le fait d'intégrer une équipe sénior C, autonome. Les joueurs de La Rivière-Drugeon, suite à des différends avec le club souhaitent donc quitter le club et s'entraîner indépendamment sur le terrain de la commune.

Le maire soulève à nouveau les difficultés de gestion liées à un partage de terrain et des équipements. Il participera à l'Assemblée générale du club pour tenter de trouver un compromis.

VII) Remboursement frais pour repas de la fête des mères

Le maire informe le conseil que Marie-Hélène Mayor a réglé des frais pour la décoration de la MTL à l'occasion du repas de la fête des mères. Le conseil accepte de lui rembourser la somme avancée de 114.18 €.

VIII) CFD / SEVAD /SYND EAUX

- CFD : Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a été engagé au niveau de la CFD et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est également engagé à l'échelle du Pays, qui regroupe 6 communautés de communes. Ces documents permettront de définir des règles d'urbanisme cohérentes sur le territoire.

CFD : la commune demande les fonds de concours relatifs au remboursement lié au FPIC notamment : 7 965,99 € et 9 253,35 €.

- Syndicat des Eaux : la dissolution du syndicat est actée au 1^{er} janvier 2017. Les communes et la CFD demandent au Préfet un délai supplémentaire. Une étude est en cours pour préparer ce transfert de compétence et notamment unifier le prix de l'eau sur l'ensemble de la communauté de communes.
Les travaux pour la réalisation du Feeder sont programmés pour 2017. Benoit Ciresa a été retenu comme maître d'œuvre.

- SEVAD : le syndicat essaie de trouver des solutions pour garder les enfants à la sortie de l'école afin d'éviter de payer un bus supplémentaire.

IX) Questions diverses

- Convention avec la SPA : après renseignements pris auprès de la SPA pour organiser la fourrière communale, il s'avère que le tarif est de 1 € / habitant / an et que les frais liés à l'animal déposé sont à la charge de la commune (vétérinaire...). Le conseil refuse d'adhérer à la SPA.
- Demande de Mme Houzer pour organiser le repas de quartier sous le préau de l'ancienne école : le conseil donne une autorisation exceptionnelle sachant que les locataires participeront à ce repas. Mme Houzer sera contactée pour savoir qui se porte garant de l'intégrité des biens publics durant cette journée.
- Courrier de Mme Cofola, locataire d'un logement communal, qui quittera le logement qu'elle occupe actuellement le 22 août 2016. Parallèlement à ce départ, la commune a reçu une demande de Mme Gaudet Vanessa qui recherche un appartement type F3 sur la commune. Le conseil accepte le principe de lui louer si le logement libéré lui convient.
- Demande du ski club pour organiser le trail de la vallée du Drugeon le 4 septembre. Le conseil donne son accord, avec mise à disposition de la MTL.

X) Informations diverses

- Remerciements de la Ligue contre le cancer pour l'attribution de la subvention.
- Inauguration du point info jeunesse à Frasne le 25 juin 2016.
- la Randonnée des fruitières 2016 a été un franc succès avec un nombre de participants important.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55.

**Le Maire,
Christian VALLET**